

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 01429 Numéro SIREN : 344 867 809 Nom ou dénomination : SOCIETE DE PARTICIPATIONS LYONNAISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/041098

SPLIC

page 2

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 28/01/2020

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 612,49	1 612,49			78,03	0,00
Terrains	250 000,00		250 000,00	2,02	250 000,00	2,10
Constructions	1 325 645,00	417 680,42	907 964,58	7,34	974 246,83	8,18
Autres immobilisations corporelles	828 386,94	577 972,33	250 414,61	2,02	247 191,99	2,08
Autres Participations	2 789 717,00		2 789 717,00	22,55	2 789 717,00	23,42
TOTAL (I)	5 195 361,43	997 265,24	4 198 096,19	33,93	4 261 233,85	35,78
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	600 105,09		600 105,09	4,85	1 136 085,18	9,54
Autres créances						
Etat, impôts sur les bénéfices	1 965 338,94		1 965 338,94	15,88	2 455 212,29	20,81
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	63 882,78		63 882,78	0,52	92 417,71	0,78
Autres	5 176 024,63		5 176 024,63	41,84	3 603 784,87	30,26
Valeurs mobilières de placement	210 991,05		210 991,05	1,71	210 991,05	1,77
Disponibilités	38 153,48		38 153,48	0,31	31 420,59	0,26
Charges constatées d'avance	119 877,55		119 877,55	0,97	119 877,55	1,01
TOTAL (II)	8 174 373,52		8 174 373,52	68,07	7 649 789,24	64,22
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	13 369 734,95	997 265,24	12 372 469,71	100,00	11 911 023,09	100,00

SPLIC

BILAN PASSIF

page 3

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 28/01/2020

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 41 054,51)	41 054,51	0,33	41 054,51	0,34
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 553 042,26	12,55	1 553 042,26	13,04
Réserve légale	4 105,45	0,03	4 105,45	0,03
Autres réserves	4 151 304,01	33,55	4 270 106,54	35,85
Résultat de l'exercice	491 380,69	3,97	384 788,47	3,23
TOTAL (I)	6 240 886,92	50,44	6 253 097,23	52,50
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts	1 863 267,54	15,06	1 068 449,64	8,97
. Découverts, concours bancaires	12 195,16	0,10	507,69	0,00
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	144 443,00	1,17	140 138,00	1,18
. Associés	3 038 336,09	24,56	3 227 078,80	27,09
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	163 994,94	1,33	141 718,41	1,19
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	123 006,07	0,99	221 971,83	1,86
. Organismes sociaux	159 973,16	1,29	170 703,91	1,43
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	192 819,46	1,56	193 100,25	1,62
. Autres impôts, taxes et assimilés	38 050,19	0,31	83 178,00	0,70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			28 480,96	0,24
Autres dettes	6 813,69	0,06	5 909,75	0,05
Produits constatés d'avance	388 683,49	3,14	376 688,62	3,16
TOTAL (IV)	6 131 582,79	49,56	5 657 925,86	47,50
TOTAL PASSIF (I à V)	12 372 469,71	100,00	11 911 023,09	100,00

SPLIC

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 28/01/2020

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Production vendue services	1 565 776,78		1 565 776,78	100,00	1 537 776,13	100,00	28 000	1,82	
Chiffres d'Affaires Nets	1 565 776,78		1 565 776,78	100,00	1 537 776,13	100,00	28 000	1,82	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			245 859,67	15,70	314 003,57	20,42	-68 144	-21,89	
Autres produits			7,81	0,00	2,87	0,00	5	250,00	
Total des produits d'exploitation (I)			1 811 644,26	115,70	1 851 782,57	120,42	-40 138	-2,16	
Autres achats et charges externes			599 983,01	38,32	651 534,29	42,37	-51 551	-7,90	
Impôts, taxes et versements assimilés			103 814,38	6,63	127 441,27	8,29	-23 627	-18,53	
Salaires et traitements			647 980,82	41,38	755 551,69	49,13	-107 571	-14,23	
Charges sociales			297 996,87	19,03	369 641,61	24,04	-71 645	-19,37	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			186 711,98	11,92	166 753,79	10,84	19 958	11,97	
Autres charges			21,43	0,00	10,70	0,00	11	110,00	
Total des charges d'exploitation (II)			1 836 508,49	117,29	2 070 933,35	134,67	-234 425	-11,31	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-24 864,23	-1,58	-219 150,78	-14,24	194 286	88,65	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Produits financiers de participations			499 910,86	31,93	449 919,77	29,26	49 991	11,11	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			65 599,17	4,19	64 757,84	4,21	842	1,30	
Total des produits financiers (V)			565 510,03	36,12	514 677,61	33,47	50 833	9,88	
Intérêts et charges assimilées			53 014,39	3,39	44 193,32	2,87	8 821	19,96	
Total des charges financières (VI)			53 014,39	3,39	44 193,32	2,87	8 821	19,96	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			512 495,64	32,73	470 484,29	30,60	42 011	8,93	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			487 631,41	31,14	251 333,51	16,34	236 298	94,02	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			89 944,00	5,74	68 399,50	4,45	21 545	31,50	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			8 700,00	0,56	9 930,00	0,65	-1 230	-12,38	
Total des produits exceptionnels (VII)			98 644,00	6,30	78 329,50	5,09	20 315	25,94	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			105 058,72	6,71	11 357,54	0,74	93 701	825,05	
Total des charges exceptionnelles (VIII)			105 058,72	6,71	11 357,54	0,74	93 701	825,05	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			-6 414,72	-0,40	66 971,96	4,38	-73 385	-109,57	
Impôts sur les bénéfices (X)			-10 164,00	-0,64	-66 483,00	-4,31	56 319	84,71	
Total des Produits (I+III+V+VII)			2 475 798,29	158,12	2 444 789,68	158,98	31 009	1,27	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			1 984 417,60	126,74	2 060 001,21	133,98	-75 584	-3,66	
RÉSULTAT NET			491 380,69	31,38	384 788,47	25,02	106 592	27,70	
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail immobilier			402 053,04	25,68	402 053,04	26,15		0,00	

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 12 372 469,71 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat bénéficiaire de 491 380,69 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les comptes annuels au 31/12/2019 sont établis en conformité avec les dispositions du règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 .

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeur comptable :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations et des charges financières.

Amortissements :

Conformément à la réglementation comptable sur les actifs et aux mesures de simplifications mises en place pour les petites et moyennes entreprises, l'entreprise a choisi de maintenir des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les méthodes retenues ont été les suivantes :

Immobilisations par catégories comptables	Durée
Logiciels informatiques	3 ans
Constructions	20 ans
Matériel de transport	3 à 4 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 5 ans

Valeur résiduelle :

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et durable.

Dépréciation d'un actif :

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition des immobilisations et des charges financières ou d'apport.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif de leur valeur d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires).

La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et le dernier prix de marché connu à la clôture des comptes.

AUTRES INFORMATIONS

Intégration fiscale

L'impôt sur les sociétés de l'exercice est déterminé par l'application de la convention d'intégration fiscale existant à compter du 1/01/2009 avec les sociétés du groupe détenues directement et indirectement à hauteur de 95 % et plus par la société SPLIC.

Consolidation

La société SPLIC établit des comptes consolidés certifiés par des commissaires aux comptes et déposés au greffe du tribunal de commerce.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations début d'exercice	Augmentations	
		Acquisitions	
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 612		
TOTAL I	1 612		
Immobilisations corporelles			
Terrains	250 000		
Constructions sur sol propre	1 325 645		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	760 375		123 574
Matériel de bureau, informatique, mobilier	11 905		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL II	2 347 925		123 574
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 789 717		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL III	2 789 717		
TOTAL GENERAL (I + II + III)	5 139 254		123 574

	Diminutions		Valeur brute fin exercice	Réev. Légale Valeur d'origine
	Par virement de poste à poste	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 612	
TOTAL I			1 612	
Immobilisations corporelles				
Terrains			250 000	
Constructions sur sol propre			1 325 645	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport	65 536		818 413	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 931		9 974	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL II	67 467		2 404 032	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			2 789 717	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL III			2 789 717	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	67 467		5 195 361	

AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice				
	Début d'exercice	Dotations Augment.	Diminutions Sorties Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 534	78		1 612
TOTAL I	1 534	78		1 612
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	351 398	66 282		417 680
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport	516 871	118 483	65 536	569 818
Matériel de bureau, informatique, mobilier	8 217	1 868	1 931	8 155
Emballages récupérables et divers				
TOTAL II	876 486	186 633	67 467	995 653
TOTAL GENERAL (I + II)	878 021	186 711	67 467	997 265

ETAT DES CREANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	600 105	600 105	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	1 965 339	1 965 339	
- T.V.A	63 883	63 883	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	3 482	3 482	
Groupe et associés (2)	5 171 880	5 171 880	
Débiteurs divers	662	662	
Charges constatées d'avance	119 878	119 878	
TOTAL GENERAL	7 925 229	7 925 229	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Remboursements des prêts en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits : (1)				
- à 1 an maximum	12 195	12 195		
- plus d'un an	1 863 268	453 450	1 061 103	348 715
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	144 443			144 443
Fournisseurs et comptes rattachés	163 995	163 995		
Personnel et comptes rattachés	123 006	123 006		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	159 973	159 973		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	192 819	192 819		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	38 050	38 050		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	3 038 336	3 038 336		
Autres dettes	6 814	6 814		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	388 683	388 683		
TOTAL GENERAL	6 131 583	4 557 321	1 061 103	493 158

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

1 177 364

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

383 288

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés

518 709

DETAIL DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	N	N-1
Emprunts obligataires convertibles		
168810 - Sur emprunts obligataires convertibles		
Sous total		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
168830 - Sur autres emprunts obligatoires		
168840 - Sur emprunts auprès des établissements de crédit	742	
518100 - Sur banque		508
519800 - Sur concours bancaires courants		
Sous total	742	508
Emprunts et dettes financières divers		
168850 - Sur dépôts et cautionnements reçus		
168860 - Sur participation des salariés aux résultats		
168870 - Sur emprunts et dettes assortis de conditions particulières		
168880 - Sur autres emprunts et dettes assimilées		
178800 - Sur dettes rattachés à des participations		
455800 - Sur Associés, comptes courants		
458800 - Sur Associés, opérations faites en commun et en GIE		
Sous total		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408100 - Sur fournisseurs - factures non parvenues	17 433	15 989
408400 - Sur fournisseurs d'immobilisations		
408800 - Sur fournisseurs - Intérêts courus		
Sous total	17 433	15 989
Dettes fiscales et sociales		
428000 - Sur personnel - Charges à payer et produits à recevoir	70 000	165 000
428200 - Sur dettes provisionnées pour congés à payer	16 905	17 448
428400 - Sur dettes provisionnées pour participation des salariés aux résultats		
428600 - Sur autres charges à payer	36 101	39 524
438000 - Sur organismes sociaux - Charges à payer et produits à recevoir		
438200 - Sur charges sociales sur congés à payer	6 931	8 201
438600 - Sur autres charges à payer	77 789	93 225
448000 - Sur état- Charges à payer et produits à recevoir		
448200 - Sur charges fiscales sur congés à payer		
448600 - Sur charges à payer	24 757	83 178
Sous total	232 483	406 575
Autres dettes (dont avoirs à établir)		
419800 - Sur rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir		
468600 - Sur débiteurs et créiteurs divers		
Sous total		
TOTAL GENERAL	250 658	423 072

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	N	N-1
4861x - Charges d'exploitation	119 878	119 878
4866x - Charges financières		
4867x - Charges exceptionnelles		
TOTAL	119 878	119 878

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	N	N-1
4871x - Produits d'exploitation	388 683	376 689
4876x - Produits financiers		
4877x - Produits exceptionnels		
TOTAL	388 683	376 689

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
671000 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
671100 - Pénalités sur marchés (et débits payés sur achats et ventes)		
671200 - Pénalités, amendes fiscales et pénales	170	1 364
671300 - Dons, libéralités		
671400 - Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
671500 - Subventions accordées		
671700 - Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	113	
671800 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
672000 - Charges sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	104 776	9 994
Sous total	105 059	11 358
Sur opérations en capital		
675000 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
675100 - Immobilisations incorporelles		
675200 - Immobilisations corporelles		
675600 - Immobilisations financières		
675800 - Autres éléments d'actif		
678000 - Autres charges exceptionnelles		
678100 - Malis provenant des clauses d'indexation		
678200 - Lots		
678300 - Malis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
678800 - Charges exceptionnelles diverses		
Sous total		
Reprises sur provisions, transfert de charges		
687000 - Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges exceptionnelles		
687100 - Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		
687200 - Dotations aux provisions réglementées (immobilisations)		
687250 - Amortissements dérogatoires		
687300 - Dotations aux provisions réglementées (stocks)		
687400 - Dotations aux autres provisions réglementées		
687500 - Dotations aux-provisions exceptionnelles.		
687600 - Dotations aux dépréciations exceptionnelles		
Sous total		
TOTAL GENERAL	105 059	11 358

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	N	N-1
Sur opérations de gestion		
771000 - Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
771100 - Pénalités sur marchés (et débits perçus sur achats et ventes)		
771300 - Libéralités perçues		
771400 - Rentrées sur créances amorties		
771500 - Subventions d'équilibre		
771700 - Dégrevement d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
771800 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
772000 - Produits sur exercices antérieurs (en cours d'exercice seulement)	89 944	68 400
Sous total	89 944	68 400
Sur opérations en capital		
775000 - Produits sur cessions d'éléments d'actif cédés		
775100 - Immobilisations incorporelles		
775200 - Immobilisations corporelles	8 700	9 930
775600 - Immobilisations financières		
775800 - Autres éléments d'actif		
777000 - Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
778000 - Autres produits exceptionnels		
778100 - Bonis provenant des clauses d'indexation		
778200 - Lots		
778300 - Bonis provenant du rachat par l'entreprise d'actions et obligations émises par elle-même		
778800 - Produits exceptionnels divers		
Sous total	8 700	9 930
Dotations aux amortissements et provisions		
787000 - Reprises sur provisions et dépréciations		
787200 - Reprises sur provisions réglementées (immobilisations)		
787250 - Amortissements dérogatoires		
787260 - Provision spéciale de réévaluation		
787270 - Plus-values réinvesties		
787300 - Reprises sur provisions réglementées (stocks)		
787400 - Reprises sur autres provisions réglementées		
787500 - Reprises sur provisions exceptionnelles		
787600 - Reprises sur dépréciations exceptionnelles		
797000 - Transferts de charges exceptionnelles		
Sous total		
TOTAL GENERAL	98 644	78 330

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 693	15.24
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées ou annulés pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 693	15 24

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 565 777		1 565 777
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
		TOTAL	1 565 777

CREDIT-BAIL IMMOBILIER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine	440 000	3 110 000	3 550 000
Amortissements théoriques :			
- Cumuls exercices antérieurs		2 554 692	2 554 692
- Dotations de l'exercice		124 400	124 400
TOTAL	440 000	430 908	870 908
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	431 568	3 050 354	3 481 922
- Exercice	49 832	352 221	402 053
TOTAL	481 400	3 402 575	3 883 975
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	49 832	352 221	402 053
- à plus d'un an et cinq au plus	124 580	880 553	1 005 133
- à plus de cinq ans			
TOTAL	174 412	1 232 774	1 407 186
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice	49 832	352 221	402 053

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	960 000
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	1 407 186
Engagements en matière de pensions	154 038
Autres engagements donnés :	
Hypothèque	807 985
TOTAL	3 329 209

Dont concernant	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	960 000

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
TOTAL	0

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	QP du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu) :										
GROUPE LEPINE	3028950	6775267	100	2789717	2789717	5171880	960 000	35940815	1583832	499 911
- Participations (10 à 50 % du capital détenu) :										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

SPLIC
Société par Actions Simplifiée
au capital de 41 054,51 €
175, rue Jacquard

GENAY (Rhône)

344.867.809 RCS LYON

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 12 MARS 2020

(Exercice clos au 31/12/2019)

EXTRAIT

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2019 de 491 380,69 €, en totalité au compte « Report à Nouveau ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

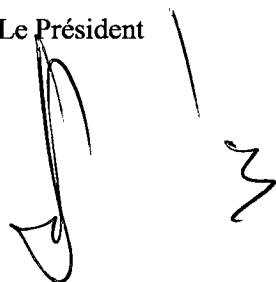
Exercice	Dividende net	Avoir fiscal ou abattement
2016	503 591 €	40 %
2017	503 591 €	40 %
2018	503 591 €	40 %

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



In Extenso Rhône-Alpes

24 chemin des Verrières – BP 33
69751 CHARBONNIERES Cedex

COGEPARC

12-15 quai du Commerce CP 202
69336 Lyon Cedex 09

GREFFE

SPLIC

Société par Actions Simplifiée au capital de 41 054.51 €
175 Rue Jacquard – ZI Lyon Nord
69730 GENAY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SAS SPLIC**SAS SPLIC****RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société SPLIC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPLIC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SPLIC à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SAS SPLIC

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. »

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

SAS SPLIC

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS SPLIC

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charbonnières et à Lyon, le 26 Février 2020

Pour IN EXTENSO RHONE-ALPES



Thierry SIMARD
Commissaire aux Comptes

Pour COGEPARC

Membre de PKF INTERNATIONAL



Stéphane MICHOU
Commissaire aux Comptes